

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20230413-DCM2023-13-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de votants : 7

Date de convocation : 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 Avril à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Paul Miffre, Jean-Claude RIVAYROL

Absents Excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procuration : NEANT

M Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

**DCM2023-13 : RENOUELEMENT CDD TEMPS COMPLET CONTRAT PARCOURS EMPLOI
COMPETENCE**

Le Maire propose à l'Assemblée, le renouvellement de l'emploi aidé secteur non marchand dit PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée de 9 mois à temps complet, agent de moins de 26 ans, à compter du 1^{er} Mai 2023, au poste d'agent technique polyvalent, sous la férule d'un tuteur désigné au sein du personnel communal et en collaboration avec la MLJ mission locale jeunes de Saillagouse.

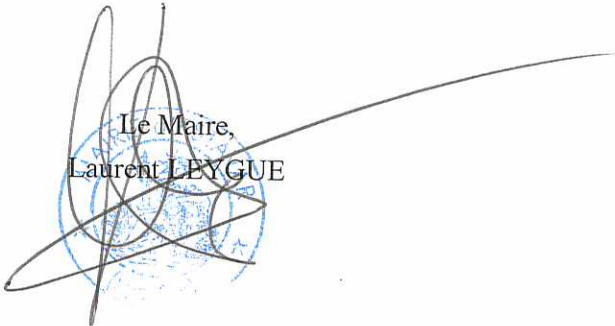
L'emploi est aidé par l'Etat à concurrence de 40% de 26H travaillées par semaine, à charge pour la commune de faire suivre une formation habilitante à l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- D'adopter la proposition du Maire;
- Que le contrat PEC sera conclu pour une durée de 9 mois à temps complet, du 1^{er} Mai 2023 au 31 Janvier 2024 inclus.
- Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du 1^{er} échelon en vigueur du grade d'adjoint technique.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

Le Maire,
Laurent LEYGUE



AFFICHE LE :